

WPP CAW211 BRNB3765 05/11 11:24G
AMBEIJIN
•BERNEDA
BERN 05.11.1992 11:52
1/2
5871-HHHH

SC	RO
date									ala
visa									la
- 6 NOV. 92									
ref.	061.4. RPDC								

ORIGINAL: - AMBASSADE DE SUISSE A BEIJING
COPIE: - AMBASSADES DE SUISSE A COPENHAGUE, SEOUL (AUSSI POUR DELEGATION A PANMUNJOM, EN LA REMERCIANT EN PARTICULIER POUR SES PRECIEUSES INFORMATIONS RECUES DERNIEREMENT), STOCKHOLM, PRAGUE, VARSOVIE, WASHINGTON

VISITE CHO SONG BOM, VICE-MINISTRE NORD-COREEN DES AFFAIRES ETRANGERES (2-3.11.1992)

1. PROGRAMME

VISITE OFFICIELLE DE TRAVAIL A BERNE LES 2-3.11.92 D'UNE DELEGATION NORD-COREENNE CONDUITE PAR UN VICE-MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, M. CHO SONG BOM (X), COMPRENANT EGALEMENT M. KIM CHUN GUK, DIRECTEUR ADJOINT POUR L'EUROPE OCCIDENTALE AU MAE, ET MME MUN BONG NEY, CHEF D'UNE SECTION DU MAE COMPETENTE POUR QUELQUES PAYS EUROPEENS (PAS LA SUISSE).

SEJOUR EN SUISSE DE LA DELEGATION DU 31.10 AU 4.11.92, PRECEDE D'UNE VISITE A VIENNE ET SUIVI D'UNE VISITE A COPENHAGUE, VISITE DE X A GENEVE LE 1.11.92 ET A BROG/FRIBOURG (USINE NESTLE) LE 2.11.92.

ENTRETIENS LE 2 AVEC SECRETAIRE D'ETAT J. KELLENBERGER (KE) ET LE 3 AVEC UNE DELEGATION PRESIEE PAR LE SOUSSIGNE (SI) ET COMPRENANT MM. R. KUMMER (CHEF SECTION PAYS ASIATIQUES EN DEVELOPPEMENT ET A COMMERCE D'ETAT, OFAEE), A. FRIEDRICH (SUPPLEANT CHEF SECTION POLITIQUE DESARMEMENT ET QUESTIONS NUCLEAIRES, DIVISION POLITIQUE III), E. THEVOZ (SECRETARIAT POLITIQUE) ET O. YERSIN (DIVISION POLITIQUE II), CES DERNIERS ENTRETIENS SUIVIS D'UN DEJEUNER. IL N'A PAS ETE POSSIBLE DE DONNER UNE SUITE POSITIVE A LA DEMANDE NORD-COREENNE QUE X PUISSE RENDRE UNE VISITE DE COURTOISIE AUPRES DU CHEF DU DEPARTEMENT.

LES ENTRETIENS AVEC KE ONT PORTE ESSENTIELLEMENT SUR LA QUESTION DE LA REUNIFICATION DES DEUX COREES, SUR LA QUESTION NUCLEAIRE ET SUR CELLE DE L'EXPORTATION DE MISSILES, CEUX DU LENDEMAIN SUR LES RELATIONS BILATERALES ET LA NNSC.

AUCUN DOCUMENT ECRIT N'A ETE ECHANGE ENTRE LES DEUX DELEGATIONS.

2. RELATIONS BILATERALES

X CONSIDERE LE POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT DES RELATIONS BILATERALES DANS LES DOMAINES POLITIQUE, ECONOMIQUE ET AUTRES COMME IMPORTANT. SELON LUI, LES NOMBREUX POINTS COMMUNS QUI EXISTERAIENT ENTRE NOS DEUX PAYS SERAIENT A MEME DE FAVORISER UN TEL DEVELOPPEMENT. IL A EXPRIME L'ESPOIR QUE LA SUISSE SAURA A L'AVENIR COMME PAR LE PASSE POURSUIVRE UNE POLITIQUE EQUILIBREE VIS-A-VIS DES DEUX COREES.

LES INVESTISSEURS SUISSES DEVRAIENT SELON X PROFITER DES POSSIBILITES INTERESSANTES OFFERTES PAR LA ZONE ECONOMIQUE SPECIALE (NOTE SEPAREE A CE SUJET) CREEE PAR LA COREE DU NORD. SELON LUI, DES REPRESENTANTS DE NESTLE SE RENDRONT TRES PROCHAINEMENT EN COREE DU NORD POUR Y DISCUTER DE QUESTIONS PRATIQUES. LORS DU DEJEUNER, M. R. KUMMER A FAIT PART A X DE LA COMPREHENSION DES AUTORITES SUISSES POUR LES DIFFICULTES ECONOMIQUES SUBIES PAR SON PAYS A LA SUITE DU DEMANTELEMENT DE L'URSS ET DES BOULEVERSEMENTS EN EUROPE DE L'EST. IL A CEPENDANT RELEVE LA NECESSITE, POUR CREER LE CLIMAT DE CONFIANCE INDISPENSABLE AUX OPERATEURS ECONOMIQUES, D'UNE RENEGOCIATION ENTRE LES ENTREPRISES PRIVEES SUISSES ET LES ENTREPRISES ETATIQUES NORD-COREENNES CONCERNEES DU PROGRAMME DE REGLEMENT, NON RESPECTE, DES DETTES TRES IMPORTANTES DUES PAR CES DERNIERES.

X NOUS A FAIT SAVOIR QUE LA COREE DU NORD ETAIT FAVORABLE A L'INSTALLATION A GENEVE DU SIEGE DU SECRETARIAT DE LA COMMISSION A HAUT NIVEAU POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE.

LA PARTIE NORD-COREENNE A RENOUVELE L'INVITATION ADRESSEE A LA SUISSE D'ENVOYER UNE DELEGATION A PYONGYANG. CONTRAIREMENT A CE QUE L'AMBASSADE DE COREE DU NORD NOUS AVAIT ANNONCE, X N'A PAS ABORDE LA QUESTION D'EVENTUELS ACCORDS DANS LES DOMAINES SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE, CULTUREL ET D'EDUCATION.

3. REUNIFICATION

LA VOIE CHOISIE PAR LA COREE DU NORD POUR LA REUNIFICATION DES DEUX COREES EST CELLE D'UNE CONFEDERATION PERMETTANT LE MAINTIEN DES DEUX REGIMES ACTUELS. IL A PRECISE QU'ON POUVAIT MEME IMAGINER QU'UN DES REGIMES NE DEVRAIT PAS NECESSAIREMENT ETRE SOCIALISTE. DES RAPPROCHEMENTS GRADUELS ENTRE EUX DEVRAIENT ENSUITE FACILITER LEUR COEXISTENCE AU SEIN D'UN MEME ETAT. SELON X, LES DIFFICULTES RENCONTREES PAR L'ALLEMAGNE APRES SA REUNIFICATION, NOTAMMENT DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE, PROUVERAIENT LA JUSTESSE DU CHOIX NORD-COREEN. SELON X, LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE, QUI EST CONFRONTEE AU PROBLEME QUE REPRESENTA TAIWAN, APPROUVERAIT LA VOIE CHOISIE PAR PYONGYANG POUR PARVENIR A LA REUNIFICATION. PAR CONTRE, IL A DIT QUE LES ETATS-UNIS N'ETAIENT EN FAIT PAS INTERESSES A LA REUNIFICATION. KE A INDIQUE A X QUE LA SUISSE SE FELICITE DE L'AMELIORATION DES RELATIONS ENTRE LES DEUX COREES.

4. QUESTION NUCLEAIRE

KE A EGALEMENT FAIT SAVOIR A LA PARTIE NORD-COREENNE QUE LA SUISSE SE FELICITE DES MESURES POSITIVES PRISES JUSQU'ICI PAR LA COREE DU NORD EN MATIERE NUCLEAIRE (ACCORD DE GARANTIES AVEC L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE - IAEA, RATIFICATION DE L'ACCORD).

SELON X, LES INSTALLATIONS NUCLEAIRES CONSTRUITES PAR SON PAYS L'ONT ETE A DES FINS PACIFIQUES. SI LA QUESTION NUCLEAIRE S'EST POSEE DANS LA PENINSULE COREENNE, C'EST A CAUSE DE LA PRESENCE D'ARMES NUCLEAIRES AMERICAINES EN COREE DU SUD.

A LA SUITE DE L'ADHESION DE LA COREE DU NORD A L'ACCORD DE GARANTIES NUCLEAIRES, TROIS INSPECTIONS NON NUCLEAIRES (C'EST-A-DIRE PRELIMINAIRES AFIN DE DETERMINER LA SITUATION INITIALE) DE L'IAEA ONT DEJA EU LIEU. ELLES AURAIENT SELON X PERMIS D'EFFACER AU NIVEAU INTERNATIONAL LE DOUTE QUI EXISTAIT AUPARAVANT A PROPOS DE LA CAPACITE NUCLEAIRE NORD-COREENNE. UNE QUATRIEME INSPECTION NON REGULIERE AURA LIEU LA SEMAINE PROCHAINE.

AFIN D'ASSURER LA MISE EN OEUVRE DE LA DECLARATION CONJOINTE SUR LA DENUCLEARISATION DE LA PENINSULE COREENNE, LA COREE DU NORD PROPOSE UNE INSPECTION GENERALISEE DE TOUTES LES INSTALLATIONS NUCLEAIRES DES DEUX COREES, INSTALLATIONS MILITAIRES COMPRISES. OR, LA COREE DU SUD REPLIQUE QU'IL EST IMPOSSIBLE DE PROCEDER A UNE INSPECTION D'ARMES NUCLEAIRES AMERICAINES, ALORS QUE LES ETATS-UNIS PRETENDENT QU'ILS ONT RETIRE CELLES-CI DE COREE DU SUD. LA COREE DU NORD CONSTATE CEPENDANT TOUJOURS UN VA-ET-VIENT DE SOUS-MARINS NUCLEAIRES AU LARGE DES COTES COREENNES. X FAIT AUSSI ETAT D'ARTICLE DE PRESSE SUD-COREENS SELON LEQUELS DES CAVERNES PERMETTANT LE STOCKAGE D'ARMES NUCLEAIRES EXISTERAIENT EN COREE DU SUD.

PAR AILLEURS, LA COREE DU SUD PROPOSERAIT D'UNE PART UN NOMBRE EGAL D'INSPECTIONS AU NORD ET AU SUD, ALORS QUE S'IL Y A PLUSIEURS INSTALLATIONS NUCLEAIRES EN COREE DU SUD, IL N'Y EN A QU'UNE EN COREE DU NORD. D'AUTRE PART L'INSPECTION DE QUATRE SITES MILITAIRES POUR L'INSPECTION DE CHAQUE CENTRALE NUCLEAIRE.

SELON X, LA STRATEGIE AMERICAINE EN ASIE N'A PAS CHANGE MALGRE LA FIN DE LA CONFRONTATION ENTRE L'EST ET L'OUEST. IL S'AGIT TOUJOURS AINSI POUR EUX DE MAINTENIR LA COREE DU SUD COMME BASE NUCLEAIRE AFIN DE CONTENIR LE JAPON ET LA CHINE.

X SE PLAINT DE LA REPRISE DES MANOEUVRES MILITAIRES CONJOINTES ENTRE LES ETATS-UNIS ET LA COREE DU SUD (TEAM SPIRIT.), QUI'ILS AVAIENT INTERROMPUES EN 1991 A LA DEMANDE DE LA COREE DU NORD POUR FACILITER LE DIALOGUE INTERCOREEN, APRES LES AVOIR MENES PENDANT SEIZE ANS. ILS JUSTIFIENT CES MANOEUVRES DE GUERRE EN PRETENDANT QU'UN DOUTE SUBSISTE SUR LA CAPACITE NUCLEAIRE DE LA COREE DU NORD. ILS FONT AINSI FI DES PROGRES REALISES PAR CE DIALOGUE: ACCORD SUR LA RECONCILIATION, LA NON-AGRESSION, LES ECHANGES ET LA COOPERATION LE 13.12.1991, SUIVI LE 17.9.1992 PAR LA SIGNATURE DE TROIS PROTOCOLES POUR ASSURER LA MISE EN OEUVRE DE CET ACCORD.



11:31 05 NOV 92

=051231
)))22251 AMSPEK CNK KKK WPQ CAV212 BRNB3766 05/11 11:33G
 AMBEIJIN
 •BERNEDA

BERN 05.11.1992 11:52

2/2

5871-HHHHH

M

5. EXPORTATION DE MISSILES

KE A INDIQUE A X QUE LA SUISSE APPELLE INSTAMMENT LE GOUVERNEMENT DE LA COREE DU NORD DE RESPECTER LES LIGNES DIRECTRICES DU REGIME DE CONTROLE DE LA TECHNOLOGIE DES MISSILES POUR LES TRANSFERTS SENSIBLES AYANT TRAIT AUX MISSILES ET DE CESSER LA VENTE DE MISSILES.

EXPORTER DES MISSILES EQUIVAUDRAIT POUR LA COREE DU NORD, SELON X, A S'ECARTER DES PRINCIPES DE BASE DE SA POLITIQUE ETRANGERE.

6. NNSC

X CONSTATE QUE LA NNSC NE FONCTIONNE PAS COMME ELLE LE DEVRAIT, A CAUSE DES DIFFICULTES PROVOQUEES PAR CERTAINS PAYS. IL RAPPELLE AINSI QUE LES AMERICAINS ONT SUPPRIME EN 1957, DE FACON UNILATERALE, CINQ POSTES DESTINES AU CONTROLE DE L'EVOLUTION DU POTENTIEL MILITAIRE, VIOLANT PAR LA LE PARAGRAPHE 4 DE L'ARTICLE 13 DE LA CONVENTION D'ARMISTICE, AINSI QUE, PLUS RECENTEMENT (25.3.1991), LE REMPLACEMENT DU DOYEN AMERICAIN DE LA MAC PAR UN MAJOR-GENERAL SUD-COREEN, ALORS QUE LA COREE DU SUD, N'ETANT PAS SIGNATAIRE DE LA CONVENTION D'ARMISTICE DE 1953, N'A PAS DROIT A UN SIEGE AU SEIN DE CETTE COMMISSION. PAR AILLEURS, LA COREE DU SUD S'ETAIT OPPOSEE A LA SIGNATURE DE LA CONVENTION D'ARMISTICE, ET LES ETATS-UNIS DETIENNENT TOUS LES LEVIERS DE COMMANDE MILITAIRES EN COREE DU SUD, CE QUI EST UNE VIOLATION DU DROIT INTERNATIONAL SELON X.

X RELEVÉ ÉGALEMENT LES DIVERGENCES DE SON PAYS AVEC LA TCHECOSLOVAQUIE ET LA POLOGNE A PROPOS DE LA NNSC. SELON LUI, LES MEMBRES DES DELEGATIONS DE CES DEUX PAYS DEMANDENT QUE LA COREE DU NORD SE CHARGE NON SEULEMENT DES FRAIS DE LEURS MISSIONS OFFICIELLES, MAIS AUSSI DE LEURS VISITES PRIVEES, ALORS QUE CEUX DES DELEGATIONS SUISSE ET SUÉDOISE PRENNENT DE TELS FRAIS A LEUR CHARGE. LA COREE DU NORD LEUR A DEJA FAIT SAVOIR QU'ELLE N'ETAIT PAS DISPOSEE A COUVRIR DE TELS FRAIS, D'AUTANT PLUS QUE, SELON X, CES MEMBRES TCHEQUES ET POLONAIS SE LIVRAIENT LORS DE TELLES VISITES PRIVEES A DES ACTIVITES NON AUTORISEES. IL N'Y AURAIT PAS MOYEN DE TROUVER UNE SOLUTION EN SE REUNISSANT AVEC LES MEMBRES DES DELEGATIONS DE CES DEUX PAYS, QUI CHANGERAIENT CHAQUE SEMAINE DE PERSONNEL, MALGRE LA PARALYSIE DE LA NNSC. LA COREE DU NORD ACCORDERAIT, SELON X, TOUTES LES FACILITES NECESSAIRES A SES MEMBRES TCHEQUES ET POLONAIS POUR LEURS MISSIONS OFFICIELLES AINSI QUE POUR LE TRANSPORT DE LEURS COLIS. LA COREE DU NORD CONTINUE A ESPERER QUE LA NNSC PUISSE ACCOMPLIR LA MISSION INITIALE QUI LUI A ETE ASSIGNEE.

SI A FAIT SAVOIR A X QUE LA SUISSE CONSIDERE QUE LA NNSC EST UN CANAL DE COMMUNICATION IMPORTANT ENTRE LE NORD ET LE SUD DE LA COREE, SPECIALEMENT EN CAS DE TENSIONS. LA SUISSE A L'INTENTION, ET ELLE N'EST PAS LA SEULE, DE MAINTENIR SES ENGAGEMENTS DANS CETTE COMMISSION AUSSI LONGTEMPS QUE LES SIGNATAIRES DE LA CONVENTION D'ARMISTICE LE JUGERONT UTILE. NOUS SOMMES CERTES CONSCIENTS DES DIVERGENCES DE VUES QUI EXISTENT QUANT AU ROLE PRESENT ET A VENIR DE LA COMMISSION. ELLES NOUS ONT CONDUITS, AVEC LES TROIS AUTRES MEMBRES DE CETTE COMMISSION, A ETABLIR LE MEMORANDUM DE BERNE D'AOUT 1991. CELUI-CI MET BIEN EN EVIDENCE LA NECESSITE D'UNE ENTENTE MUTUELLE DES SIGNATAIRES DE LA CONVENTION D'ARMISTICE POUR TOUT AMENDEMENT PORTE A CELLE-CI. LES RECENTS DEVELOPPEMENTS NOUS ONT ÉGALEMENT AMENES DERNIEREMENT A REITERER LA DETERMINATION DU POINT DE VUE DES QUATRE NEUTRES. ILS NOUS ONT EN PARTICULIER CONDUITS LE 10.9.1992 A EFFECTUER UNE DEMARCHE AUPRES DU GOUVERNEMENT NORD-COREEN POUR QUE LES CONDITIONS QUI PERMETTENT LE FONCTIONNEMENT DE CETTE COMMISSION SOIENT RETABLIES. LE MAINTIEN DE CETTE COMMISSION, TELLE QU'ELLE EST, EST SOUHAITE NON SEULEMENT PAR LES ETATS-UNIS ET LES COREENS DU SUD, MAIS AUSSI PAR LES MEMBRES DE LA MAC (MILITARY ARMISTICE COMMISSION) ET LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE.

SI A ÉGALEMENT ABORDE LE PROBLEME, REEL, QUE CONSTITUE LA FUTURE PARTITION DE LA TCHECOSLOVAQUIE, PRECISANT QU'IL REVENAIT AUX DEUX PARTIES DIRECTEMENT CONCERNEES (LES FUTURES REPUBLIQUES TCHEQUE ET SLOVAQUE) DE S'ENTENDRE SUR LES MODALITES DE LEUR FUTURE PARTICIPATION A LA COMMISSION.

SI A ÉGALEMENT RAPPELE QUE LA COREE DU NORD, EN SIGNANT LE 13.12.1991 L'ACCORD SUR LA RECONCILIATION, LA NON-AGRESSION, LES ECHANGES ET LA COOPERATION, PUIS, LE 17.9.1992, LORS DE LA HUITIEME RENCONTRE DES PREMIERS MINISTRES, LES TROIS PROTOCOLES DE MISE EN OEUVRE DE CET ACCORD, OU IL EST STIPULE QUE LA CONVENTION D'ARMISTICE SERA RESPECTEE JUSQU'A L'INSTAURATION D'UN ETAT DE PAIX PERMANENT SUR LA PENINSULE COREENNE, A RECONNU D'UNE FACON EXPLICITE LA CONTINUATION DE LA COMMISSION.

LA SUISSE ET LES TROIS AUTRES NEUTRES SONT DONC INTERESSES AU MAINTIEN DE LA COMMISSION ET DE LA MAC, QUI REPRESENTENT DES ELEMENTS DE STABILISATION, UN MECANISME UTILE POUR PREVENIR ET RESOUDRE DES CONFLITS. SI LA SUISSE PEUT CONTINUER A ETRE UTILE AU SEIN DE LA NNSC, DANS L'ESPRIT PRESENTE, LA COREE DU NORD PEUT COMPTER SUR NOUS.

X A RETORQUE EN SE DEFENDANT DE TOUTE ESPECE DE VOLONTE DE METTRE LES BATONS DANS LES ROUES DE LA COMMISSION.

7. APPRECIATION DE LA VISITE

X ET LE RESTE DE LA DELEGATION NORD-COREENNE SE SONT DIT SATISFAITS DE LEUR VISITE A BERNE. NOUS LE SOMMES AUSSI, CAR ELLE S'EST DEROULEE DANS UNE ATMOSPHERE AGREABLE ET NOUS AVONS PU FAIRE PASSER QUELQUES MESSAGES QUE NOUS CONSIDERONS COMME IMPORTANTS. CETTE VISITE PERMET AUSSI DE CONFIRMER UNE CERTAINE OUVERTURE DE LA COREE DU NORD DANS DIVERS DOMAINES (DIALOGUE INTERCOREEN, QUESTION NUCLEAIRE, ZONE ECONOMIQUE SPECIALE), PROBABLEMENT PLUS EN RAISON DES PRESSIONS DUES AUX CIRCONSTANCES QUE PAR CHOIX PROPRE ET MEME SI LES OBSTACLES A UNE PLUS GRANDE OUVERTURE RESTENT NOMBREUX, S'IL EST FAIT ENCORE UN LARGE USAGE DE LA LANGUE DE BOIS ET SI LE PORTRAIT DE KIM IL SUNG FIGURE TOUJOURS SUR LE REVERS DE PRESQUE CHAQUE VESTON, IL SERA A CET EGARD INTERESSANT DE CONTINUER A OBSERVER LES EFFETS SUR LA COREE DU NORD DU RECENT RAPPROCHEMENT ENTRE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE ET LA COREE DU SUD. IL SEMBLE EN TOUS CAS QUE X AIT VOULU EVITER DE PARLER DES RELATIONS DE PYONGYANG AVEC BEIJING. IL N'A AINSI REPONDU QUE DE FACON TRES BREVE ET EVASIVE A UNE QUESTION DE KE A CE SUJET, SIMONIN.

)))

de chaque veston :

? |